



Bas-Canada, parure de traite en argent, broche, 1765-1819

Collection nationale de monnaies 1973.39.8





Bas-Canada, parure de traite en argent, broche, 1765-1819

Collection nationale de monnaies 1973.39.8

Cette broche est un exemple de parure de traite en argent, nom donné aux parures que les Européens offraient aux chefs autochtones dans le cadre des échanges commerciaux ou pour établir des relations diplomatiques. Cette pratique rappelle la tradition d'offrir des médailles d'argent, comme des médailles de la paix ou des médailles de traité. Les parures de traite en argent étaient monnaie courante à l'époque de la traite des fourrures, mais dans les années 1830 à 1850, puisque le pouvoir colonial britannique était bien établi sur le continent, les alliances ont perdu leur utilité et les autorités coloniales ont essayé de mettre fin aux cadeaux à des fins diplomatiques. Quand les Traités numérotés ont été signés, on privilégiait plutôt les annuités et les paiements en espèces.



Dominion du Canada, médaille de traité, 1873-1899

Bibliothèque et Archives Canada e000009998





## Dominion du Canada, médaille de traité, 1873-1899

Bibliothèque et Archives Canada e000009998

Cette médaille a été commandée en 1873 par le gouvernement du Canada et a été remise à tous les chefs autochtones qui ont signé les Traités n° 3 à 8. Chaque porte la mention « INDIAN TREATY N°. \_ / 187\_ », avec des espaces pour inscrire le numéro du traité et l'année.

La médaille montre l'image d'un chef autochtone et d'un officier britannique qui se serrent la main. Les médailles, symboles de bonne foi, jouaient un rôle important dans la négociation des Traités.

Choisissez l'un de les trois objets ci-dessous pour l'examiner de près. Dans chacune des sections suivantes, encercliez DEUX questions auxquelles vous devez répondre. Vos réponses sont des hypothèses ou des déductions (p. ex. « Je crois que... »)



Billet de 2 dollars  
du Dominion du Canada, 1870  
Collection nationale de monnaies, 1963.14.111



Billet de 5 dollars,  
du Dominion du Canada, 1912  
Collection nationale de monnaies, 1971.53.5



Lac Seul, Ontario (Traité n°3),  
paiement des traités, entre 1900 et 1976  
Bibliothèque et Archives Canada, e011308331  
© Gouvernement du Canada. Reproduit avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada (2024).





Dominion du Canada,  
billet de 2 dollars, 1870



Dominion du Canada,  
billet de 5 dollars, 1912



Lac Seul, Ontario (Traité n°3),  
paiement des annuités  
découlant des traités,  
entre 1900 et 1976

## Caractéristiques physiques

- De quelle taille est l'artéfact?
- Quelles sont sa forme et sa couleur?
- S'agit-il d'un objet produit en série ou fabriqué à la main?  
Est-il unique?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Conception et fabrication

- Avec quels matériaux est-il fabriqué? Pourquoi?
- Qui l'aurait fabriqué?
- L'artéfact est-il décoré ou non?
- Porte-t-il des marques ou des images?
- Que nous indiquent ces marques ou ces images au sujet des personnes qui ont fabriqué ou possédé l'artéfact et de son époque?

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

## Fonction

- De quoi s'agit-il?
- Pourquoi a-t-il été fabriqué?
- Comment aurait-il pu être utilisé? Par qui?
- Quelles compétences étaient nécessaires pour l'utiliser?
- Comment aurait-ce été de l'utiliser?
- Où aurait-il pu être utilisé?
- Son utilisation a-t-elle changé?

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---







# FRANK SHEBAGEGET

## Free Ride

Billets de banque encadrés  
2022

Collection nationale de monnaies, 2022.36.1

Photo: Musée de la Banque du Canada

©Frank Shebageget, 2024.





Dominion du Canada,  
Billet de 2 dollars, 1870

Il s'agit d'un billet de banque imprimé en 1870 par la British American Bank Note Company et émis par la Dominion du Canada. Comme en témoignent les signes d'usure, ce billet a été en circulation, c'est-à-dire qu'il a été utilisé par des personnes et des entreprises de 1870 à environ 1878, année à laquelle il a été remplacé par un nouveau billet de 1 dollar. Les billets de banque sont imprimés; celui-ci a été imprimé à l'aide d'une plaque en métal gravée qui produisait quatre billets à la fois, lesquels étaient ensuite découpés à la main. Il est loin d'être unique: plus de deux millions de billets comme celui-ci ont été produits. À l'époque, il valait 2 \$ au Canada. Le billet comprend des portraits du général Wolfe (à gauche) et du général Montcalm (à droite). L'image du milieu est une vignette intitulée « Civilization » ou « Nor-West ». Elle montre un Autochtone en habit stéréotypé qui regarde un train passer. Le chiffre 2 entouré de guillochis apparaît plusieurs fois. Le billet est signé par William Dickinson, inspecteur général, et T.D. Harrington, receveur général adjoint.



Dominion du Canada,  
Billet de 5 dollars, 1912

Il s'agit d'un billet de banque imprimé en 1912 par la British American Bank Note Company. Comme en témoignent les signes d'usure, ce billet a été en circulation, c'est-à-dire qu'il a été utilisé par des personnes et des entreprises de 1912 jusque dans les années 1930. Les billets de banque sont imprimés; celui-ci a été imprimé à l'aide d'une plaque en métal gravée qui produisait quatre ou huit billets à la fois, lesquels étaient ensuite découpés à la main. Il est loin d'être unique: des millions de billets comme celui-ci ont été produits. À l'époque, il valait 5 \$ au Canada. Le billet comporte une image du train de voyageurs *Ocean Limited* qui traverse la vallée Wentworth, en Nouvelle-Écosse. Le chiffre 5 entouré de guillochis apparaît plusieurs fois. Le billet est signé à droite par T.C. Boville, ministre des Finances, et à gauche par un signataire inconnu.



Jour anniversaire du traité,  
Lac Seul, Ontario (Traité n°3),  
entre 1900 et 1976

Il s'agit d'une photo en noir et blanc prise entre 1900 et 1976 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (aujourd'hui divisé en deux ministères: Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et Services aux Autochtones Canada). Elle représente une femme autochtone âgée qui attend de recevoir son paiement d'annuité découlant du traité. Elle est assise face à un agent de la GRC et de deux fonctionnaires qui ont sur la table devant eux des formulaires et des piles de billets de banque. Un homme et un conseiller de Lac Seul attendent derrière la femme. La photo a été prise dans une communauté anishinaabe (ojibway) du Nord de l'Ontario visée par le Traité n°3, probablement près de Lac Seul. Si les paiements des annuités découlant de traités sont aujourd'hui souvent effectués par dépôt direct ou par l'envoi de chèques, les signataires de traités des Premières Nations devaient autrefois se déplacer – parfois sur de grandes distances – pour recevoir leur paiement en personne.